

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Culture scientifique 2.1 EE (FDS D)

2025-2026

Code : S.SI.370.2143. F.24

Niveau : Module de base

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre

Module sur 2 semestres

Semestre d'automne

Semestre de printemps

Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

*En respectant la dignité de la personne et les principes éthiques de la profession (Ab1 et Ab3)

*En respectant l'autonomie, les choix et préférences des personnes (Ab1 et Ab3)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

*En utilisant à bon escient les technologies de l'information et de la communication (Bb3)

C. Rôle de Collaborateur·trice : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

*En exerçant son leadership infirmier dans la collaboration interprofessionnelle (Cb3) ;

*En respectant les cadres éthiques et législatifs en vigueur (Cb3)

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

Apprentissage critique :

- S'engager dans une démarche Evidence-based nursing (EBN) rigoureuse en s'initiant à la lecture critique d'articles scientifiques
- S'initier à la recherche documentaire au moyen de sources d'informations fiables

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Théorie Uncertainty in Illness and Reconceptualization, Mishel
- Méthode et étapes du processus de recherche en sciences infirmières et de la santé
- Lecture critique de recherche quantitative et qualitative
- Démarche EBN
- Statistiques descriptives et représentations graphiques des données
- Guide de recommandations de bonnes pratiques

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Bailey, D. E., & Zhang, Y. (2022). Merle Mishel: Uncertainty in illness theory. In M. R. Alligood (Ed.), *Nursing theorists and their work* (10th ed., pp. 445–460). Elsevier.

DiCenso, A., Guyatt, G., & Ciliska, D. (2005). *Evidence-based nursing: A guide to clinical practice*. Elsevier Health Sciences.

Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives* (4e édition). Éditeur: Chenelière Éducation.

Polit, D. F., & Beck, C. T. (2021). *Resource manual for nursing research: generating and assessing evidence for nursing practice* (11th edition.). Wolters Kluwer

10. Enseignant-es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé-es de cours selon expertise.

Responsables de module : Tamara Chédel

Descriptif validé le 09.09.2025, par la Doyenne, Gora da Rocha

